

Compte-rendu de la permanence du 6 février 2020

Participants :

Président : M. Pierre MATEO

Correspondant territoire : Mme Vanessa LEMAZURIER

Adjoint aux Conseils de quartier : M. Hamdiatou NDIAYE (excusé)

Délégués :

BOURGUIGNON Claude

DREVET Julien

MZE-ALI Harsoita

CHABOUD Odette

MAURIN Sabine

VINCENT Marie-Claude

DESFRENES Nathalie

MOSER Christine

Nombre d'habitants : 2

Retour sur les questions de la dernière permanence

PATRIMOINE

- Déploiement de la fibre optique :

La direction du cadre de vie indique que le déploiement de la fibre n'a rien à voir avec les antennes relais. Ces dernières servent à la téléphonie mobile.

Pour ce qui concerne le déploiement de la fibre, il est en cours dans tout Vénissieux par les opérateurs Orange, Bouygues et SFR.

Les opérateurs déploient la fibre dans la rue. Pour que les habitants soient raccordés, il y a plusieurs cas de figure :

- Pour les bailleurs sociaux, une convention doit être signée entre le bailleur et l'opérateur pour déployer la fibre dans l'immeuble. La plupart des bailleurs ont déjà signé la convention. Les locataires doivent les interroger. En l'occurrence c'est LMH qu'il convient de solliciter.
- Pour les copropriétés, l'assemblée générale de la copropriété doit autoriser le syndic à signer une convention autorisant l'opérateur à déployer la fibre dans l'immeuble,
- Pour les maisons individuelles, les personnes doivent contacter les opérateurs.

URBANISME

Secteur Grand Parilly

Les habitants indiquent qu'il serait bien qu'un cabinet médical puisse s'installer dans le secteur de Grand Parilly et voient d'une manière positive la mixité des résidences dans ce secteur : à la fois pour des publics universitaires et seniors.

Réponse de la Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Economie : La Ville travaille à l'implantation d'une maison de santé pluridisciplinaire dans l'îlot C4 du quartier Grand Parilly (1 étage d'une surface de 600m² est réservé dans l'immeuble de bureau qui accueillera également la CPAM et la CARSAT). La Ville a réalisé un diagnostic local de santé en 2018/2019 pour recenser les professionnels de santé du territoire, les manques et les besoins de la population. Ce diagnostic local de santé a permis d'orienter les porteurs du projet (2 ostéopathes) dans la programmation de la maison de santé du Grand Parilly et les professionnels à accueillir.

Le planning de l'îlot C4 est le suivant : après un permis de construire obtenu en octobre 2018, les travaux ont débuté en avril 2019. La livraison partielle du bâtiment est prévue au 1er trimestre 2021 pour les travaux des preneurs (aménagement des commerces et aménagement des surfaces tertiaire). La livraison de l'opération est prévue en mai 2021.

SECURITE

Rodéos en période estivale rue J. Vallet

Les habitants évoquent des rodéos motos sur la période juillet/août rue Joannes Vallet.

Réponse de la Direction Unique Prévention Sécurité (DUPS) : la demande sera prise en compte aux mois de Juillet et Aout

Circulation rue des Frères Amadéo

Certains automobilistes prennent la rue des Frères Amadéo en sens inverse pour éviter le feu. Les délégués de quartier demandent des contrôles. Des voitures stationnent devant la boulangerie et le tabac de la rue J. Guesde et c'est dangereux pour les véhicules qui veulent doubler car elles ne voient pas celles qui arrivent en face.

Réponse de la DUPS : des passages de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique sont faits régulièrement devant les commerces. Une vigilance supplémentaire va être demandée

INSECURITE METRO PARILLY

Une habitante indique que plusieurs personnes sont venues la voir pour lui faire part d'un sentiment d'insécurité en soirée aux abords et à l'intérieur de la station de métro Parilly.

Réponse de la DUPS : ce site fait l'objet d'une priorité de la Police Municipale Cependant, une attention particulière sera demandée.

Compte-rendu

ENVIRONNEMENT

Une habitante indique que le passage d'un technicien du service environnement serait utile pour le composteur rue Joannes Vallet. Une déléguée signale aussi le dépôt d'encombrants à proximité.

La Ville informe les délégués que la déchetterie rouvre définitivement le 16 mars prochain et que la semaine du développement durable et de la propreté aura lieu en même temps cette année du 2 au 6 juin 2020.

Le président du conseil de quartier indique que des animations autour de la question du tri des déchets sont régulièrement organisées au jardin partagé Jules Guesde.

Les délégués seraient intéressés par une visite d'un centre de tri.

Le président demande s'il est possible que des ambassadeurs du tri repassent dans la commune pour sensibiliser les habitants aux nouvelles règles du tri et rappellent les bonnes pratiques.

Une habitante demande le nettoyage de la passerelle de la gare. C'est difficile d'y passer tellement l'odeur y est nauséabonde.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les délégués présents souhaiteraient ne plus recevoir qu'une seule carte de vœux version papier, celle du Maire et recevoir les autres en format numérique pour que la Ville réponde à une logique de développement durable et d'économie.

SECURITE-VOIRIE

Les riverains évoquent des conditions de circulation difficiles aux abords de l'école Jules Guesde. Il y a beaucoup de véhicules et certains automobilistes ont des comportements qui sont dangereux pour les enfants.

VOIRIE

Une déléguée demande s'il serait possible d'étudier le changement du sens de circulation allée des platanes. Aujourd'hui c'est rue Joannes Vallet vers Jules Guesde ce qui n'est pas forcément pertinent. Un changement de sens de circulation permettrait de faire ralentir les automobilistes.

Les délégués demandent la pose du radar pédagogique avenue Jules Guesde une fois les travaux terminés.

Intersection rue Raimu/Dormoy : les délégués évoquent la problématique du stationnement de certains véhicules qui sont mal garés et qui gênent la visibilité à l'intersection. La pose de plots dans le virage est proposée par les habitants. Ils demandent aussi si de nouvelles pistes cyclables sont envisagées dans ce secteur

Rue des Frères Amadéo : des riverains demandent la pose de ralentisseurs aux abords de la mosquée car les véhicules roulent vite et il arrive fréquemment que des enfants traversent la rue dans des conditions de sécurité peu optimales.

RELATIONS AVEC LES BAILLEURS

Tour 38 rue Joannes Vallet : une habitante indique qu'elle n'a pas eu de chauffage dans son logement pendant 3 semaines suite à des fuites dans plusieurs appartements. Des travaux de maçonnerie et de plomberie ont été nécessaires dans la pièce d'eau.

Tour 36 rue Joannes Vallet : une locataire déplore qu'un éclairage soit resté allumé pendant plus d'un mois avant une réaction des gardiens et une intervention adéquate.

Les riverains signalent à nouveau des graffitis sur les façades de certains immeubles. La Ville sollicitera le bailleur pour une intervention.

Le président et les délégués précisent qu'il est dommage que peu de personnes s'investissent avec la Confédération Nationale du Logement qui pourrait apporter un accompagnement aux locataires.

Confirmation de la prochaine permanence

Jeudi 5 mars à 18h30

Local Conseil de quartier

50 rue Joannès Vallet